

PREPA CAPES/AGREG

PRÉPARATION AGRÉGATION INTERNE SVTU

Formation préparant les épreuves de l'agrégation interne de SVTU, à destination des enseignants justifiant de 5 ans d'expérience et détenant un master (ou équivalent)

🕒 **Durée de la formation** : 150h

Modalité : Présentiel

📅 **Dates** : Voir le calendrier

📍 **Lieu** : Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)

€ **Tarif** : Voir ci-dessous

Secteur Public : la préparation à l'agrégation interne de SVT est une action de formation organisée en concertation et sous convention avec les académies de Paris et de Versailles. Elle est inscrite au Plan Académique de Formation (PAF) de ces académies. Les collègues exerçant dans d'autres académies peuvent demander une dérogation académique ou s'y inscrire à titre individuel avec des frais d'inscription.

TARIF INDIVIDUEL: 900€

TARIF PLAN DE FORMATION (financement externe): 1500€

Secteur Privé : les collègues du privé peuvent s'inscrire à titre individuel à la formation avec des frais d'inscription.

Pour bénéficier de la prise en charge de ces frais par Formiris, ils doivent déposer une demande de financement auprès de Formiris Île-de-France (<https://www.formiris.org/territoire/ile-de-france>) en complétant le formulaire « Demande de financement d'une préparation CAER-PA - session 2024 », à retourner à la fin du mois de mai et en tout état de cause avant la mi-juin. Ce formulaire est disponible sur demande par mail à : contact.iledefrance@formiris.org

SessionDU 06/09/2025
AU 18/04/2026

OBJECTIFS

- Préparer les épreuves du concours.
- Acquérir, consolider, approfondir les connaissances théoriques et professionnelles dans les différents champs disciplinaires des sciences de la vie et de la Terre et des outils numériques (simulation sur ordinateur – ExAO).
- Amener les stagiaires au niveau requis pour réussir le concours dans les meilleures conditions.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Le concours de l'agrégation interne concerne les fonctionnaires pouvant justifier de cinq ans d'expérience de services publics et détenant un master (ou équivalent).

Le concours interne de l'agrégation pour l'enseignement privé sous contrat (CAER-PA) est destiné aux maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat pouvant justifier d'un master et de cinq années de services.

PROGRAMME

Les thèmes abordés sont ceux de la biologie et de la géologie en étroite relation avec les programmes des classes des collèges, des lycées et des classes préparatoires aux grandes écoles.

MÉTHODES

1er semestre :

- Conférence, samedi 9h – 12h pour l'ensemble des stagiaires. La conférence est donnée par un conférencier universitaire. Les

CONTACT

📞 01 44 27 82 81
01 44 27 82 82✉ sciences-ftlv-fpc@sorbonne-universite.frInformations: katy.druart@sorbonne-universite.fr

thèmes des conférences sont sélectionnés pour couvrir au mieux le programme.

- Activités pédagogique, 14h – 17h, en demi-groupe samedi ou mercredi, les stagiaires ont le choix du groupe. Ces séances sont guidées par une équipe de formateurs, professeurs en lycée ou en collège, ou en classes préparatoires aux grandes écoles.

2ème semestre

- TP samedi 9h – 13h. Ces TP sont destinés à donner un savoir faire pour réaliser les leçons de TP ou illustrer les leçons scientifiques à l'oral.

- Leçons 14h – 17h, en demi-groupe samedi ou mercredi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quatre épreuves blanches sont proposées pour l'entraînement au concours. Ces épreuves de cinq heures ont lieu le samedi matin :

- deux épreuves scientifiques à partir d'une question de synthèse
- deux compositions à partir d'un dossier

Préparation aux concours (écrits et oraux) qui offre de très bons résultats.

CALENDRIER

Durée de la formation : 150h

Rythme : mercredi et samedi

Sorbonne Université, Faculté des Sciences, Campus Pierre et Marie Curie, Tour 55-56, 1er étage (mercredi et samedi après-midi) ou amphi 55A (samedi matin)

SESSION

DU 06/09/2025 À 09:00
AU 18/04/2026

Campus Pierre et Marie Curie- Jussieu

Présentiel